

## **L'ADF présente un rapport d'étude sur la coopération décentralisée en matière d'inclusion économique et sociale et de développement local**

L'Assemblée des départements de France a présenté ce mardi 3 mars, en présence d'une cinquantaine de personnes, le rapport de l'étude « Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif », menée en collaboration avec la délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales et l'Agence Française de Développement.

L'inclusion économique et sociale, problématique au coeur des compétences départementales, implique également tous les niveaux de collectivités françaises. Elle est primordiale pour le maintien et la promotion d'un « bien vivre ensemble » des habitants.

Convaincue de la nécessité d'affirmer et de consolider l'engagement des collectivités territoriales à coopérer aux niveaux européen et international dans ce domaine, l'Assemblée des départements de France a lancé, il y a plus d'un an et demi, une étude sur cette thématique.

La synergie entre acteurs aux statuts divers étant porteuse d'efficacité et d'efficience dans les coopérations européennes et internationales, et a fortiori dans le domaine de l'inclusion économique et sociale de publics vulnérables, les auteurs ont choisi de placer cette étude dans une dynamique multi-acteurs.

Dans un premier temps, ce rapport d'étude présente le contexte et les enjeux de la coopération décentralisée d'une part, et de l'inclusion économique et sociale d'autre part.

Il explicite ensuite le lien entre la thématique de l'inclusion portée par les acteurs locaux et les réflexions actuelles sur la construction de l'Agenda mondial de Développement post-2015 avec pour objectif d'apporter une contribution à la construction d'une position française - fondée sur la parole, la vision et l'expérience des acteurs locaux - dans les négociations internationales sur les futurs objectifs de développement durable.

Dans une troisième partie, conçue comme un guide méthodologique de montage, de mise en oeuvre et de suivi-évaluation de projets, plusieurs observations, enseignements et préconisations sont détaillés.

Enfin, une quatrième partie présente, sous la forme de fiches projets, les 27 dynamiques de coopération analysées dans le cadre de l'étude.

A l'issue de la présentation de l'étude, plusieurs partenaires de l'ADF, parmi lesquelles le Programme des Nations Unies pour le Développement, Coopération Sud, l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives et le F3E, ont détaillé les futurs développements potentiels pour cette étude.

Le rapport « Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif » sera disponible en ligne sur le site de l'Assemblée des départements de France : [www.departements.fr](http://www.departements.fr)

### **A propos de l'ADF :**

L'Assemblée des départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les présidents des 102 départements (96 départements métropolitains et six ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- représenter les départements auprès des pouvoirs publics ;
- être un centre de ressources permanent pour les conseils généraux ;
- offrir aux élus et aux techniciens départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Son président depuis 2004 est Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor (22).

Retrouvez sur [www.departements.fr](http://www.departements.fr) ce communiqué de presse.

### **CONTACTS PRESSE :**

Baptiste MAURIN – [baptiste.maurin@departements.fr](mailto:baptiste.maurin@departements.fr) - 01 45 49 60 51 / 06 85 32 30 16

Laurence VECHAMBRE – [laurence.vechambre@departements.fr](mailto:laurence.vechambre@departements.fr) - 01 45 49 60 43